

Procès –verbal de la séance du 23 octobre 2020

L'an 2020, le 23 octobre 2020 à 20 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Jérôme DEPONDT, Maire.

Présents : Mr DEPONDT Jérôme, Mme MAISONS Hélène, M LEVASSORT Franck, Mme GUIMBAULT Bernadette, Mme BENARD Sylvie, M SAVARY Aurélien, M DIOUF Jean Baptiste, M BELLANCOURT Grégory

Pouvoirs : Mme Murielle LADOUX donne pouvoir à Mme Sylvie BENARD,
Mr Emmanuel ANTUNES donne pouvoir à Mr Franck LEVASSORT,
Mme Sandrine RIPOLL à Mr Aurélien SAVARY

A été nommée secrétaire : Madame MAISONS Hélène

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 8
- Pris part au vote : 11

Date de la convocation : 15/10/2020

Date d'affichage : 15/10/2020

ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du compte rendu de la séance du 18/09/2020 ;
- 2 Délibération d'opposition au transfert de compétence PLU aggro du pays de Dreux ;
- 3 Délibération renouvellement contrat SUEZ (contrôle raccordement assainissement collectif) ;
- 4 Point d'infos sur le site internet ;
- 5 Point d'infos sur salle des fêtes ;
- 6 Arbre de Noël ;
- 7 Questions diverses.

Monsieur le Maire s'assure que le quorum est atteint et ouvre la séance.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2020

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la dernière séance.
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2) DELIBERATION D'OPPOSITION AU TRANSFERT DE COMPETENCE PLU AGGLO DU PAYS DE DREUX

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération à prendre pour l'opposition du transfert de compétence du PLU :

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové n°2014-366 du 24 mars 2014 dite loi ALUR a prévu dans son article 136, un mécanisme de transfert de compétence automatique en matière de PLU ou document d'urbanisme en tenant lieu à la communauté d'agglomération.

Par ce dispositif, le transfert aurait dû être automatique et de plein droit le 27 mars 2017.

La commune de Marchezais s'est opposée par délibération N° 2017/002 en date du 27 janvier 2017 à ce transfert de compétence.

Cependant, la loi ALUR prévoyait dans ce même article 136 une clause de revoyure le premier jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté consécutive au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, sauf si les communes s'y opposent dans les conditions prévues par la loi : une minorité de blocage représentée de 25% des communes représentant au moins 20% de la population totale des communes concernées doit s'exprimer contre ce transfert de compétence, dans un délai de 3 mois avant le 31 décembre 2020.

Par conséquent, il est nécessaire de délibérer entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2020 pour exprimer la position de notre commune.

Le conseil municipal décide à l'unanimité

- De s'opposer au transfert de la compétence PLU à la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux
- De dire que la présente décision sera notifiée au Préfet et à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux

3) DELIBERATION RENOUVELLEMENT CONTRAT SUEZ (contrôle raccordement assainissement collectif)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat pour le contrôle du raccordement à l'assainissement collectif avec la société SUEZ est arrivé à échéance et qu'il faut le renouveler.

. Le conseil autorise le Maire à signer le nouveau contrat. Adopté à l'unanimité

4) POINT D'INFOS SUR LE SITE INTERNET

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Sandrine Ripoll et Aurélien Savary, membres de la commission communication, ont préparé une nouvelle maquette pour le site internet communal.

La structure est prête : Site plus léger, moins de menus, plus de renvois sur des sites cibles (exemple Agglo, Syndicats...) Changement de l'arborescence par thèmes.

- une partie fixe : informations structurelles
- une partie dynamique : évènements, actualités.

Le site devrait être mis en ligne début 2021, il sera présenté au conseil municipal lors de sa prochaine séance.

5) POINTS D'INFOS SUR LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que deux réunions avec la SAEDEL (Assistant à maîtrise d'ouvrage) ont déjà eu lieu.

Une à Chartres le 24 septembre, où nous a été présentée une première esquisse, donnant des pistes de réflexion :

- agrandir l'espace de réception, mais pas vers la Mairie (il y a impossibilité à cause de la présence de canalisations).

- conserver la visibilité des éléments donnant son caractère à l'intérieur de la salle.

La seconde à Marchezais le 20 octobre :

Présentation par l'architecte du CAUE d'un projet comprenant une salle des fêtes, des sanitaires aux normes PMR, un espace de rangement du matériel (tables et chaises) accessible de l'intérieur et de l'extérieur, une cuisine rénovée, deux espaces associatifs.

Ce projet ne donnant pas assez de surface supplémentaire à la partie salle de réception, une révision du plan est proposée.

Prochain rendez-vous le jeudi 19 novembre sur place.

6) ARBRE DE NOEL

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que Murielle LADOUX et Sylvie BENARD se sont renseignées pour prévoir la remise d'un petit cadeau pour les plus de 65 ans, plus un bon d'achat.

Sylvie Bénard nous propose divers cadeaux possibles, par tranche d'âge, pour les 70 enfants de moins de 10 ans de la commune.

La distribution sera faite à domicile par les membres de l'équipe municipale, les rassemblements étant impossibles cette année.

Il est prévu également un sapin de Noël place de la Mairie, et l'achat de guirlandes électriques pour le décorer.

7) QUESTIONS DIVERSES

En hommage à l'enseignant Samuel PATY, les membres du conseil observent une minute de silence. Les drapeaux de la mairie seront mis en berne.

La cérémonie du 11 novembre aura lieu en comité restreint, elle ne sera pas suivie du traditionnel vin d'honneur. Le repas des anciens ne pourra non plus avoir lieu cette année, en raison des consignes sanitaires.

Réunions diverses :

Mr Aurélien Savary s'est rendu à l'assemblée d'Eure et Loir Ingénierie et présente ses activités 2019. Un document est consultable en mairie.

Le SIVOM déménage à Broué et retrouve ses locaux d'origine dans la cour de la Mairie.

Une nouvelle secrétaire a pris ses fonctions, épaulée pendant six mois par Mme El Haïbi.

Dans le cadre du plan Vigipirate, des parents d'élèves demandent des grilles de protection des accès à l'école.

A Marchezais, il est demandé un second abri pour les petits, face à l'abribus de la rue de l'Eglise. Une étude sera menée pour la faisabilité d'un tel ouvrage.

Mme Hélène Maisons : Tourisme

Election du Président de l'Office de Tourisme de Dreux Agglo, Mr Pierre Sannier, maire de Bû a été élu.

Mise en place de l'équipe, projet de signalétique uniformisée sur l'Agglo et d'actions de communication sur les atouts du territoire.

Les actions prévues en 2020 seront reprogrammées en 2021, tel l'évènement Parcs et Jardins, qui s'adresse aux collectivités et aux particuliers.

Des produits locaux sont en vente à l'Office à Dreux.

Mr Jérôme Depondt : Agglo de Dreux

Le Maire a participé à deux journées de séminaire, dont la finalité était de permettre aux élus du bureau de se connaître et de connaître les services de l'agglo.

Déchets

Transports

Etc

Tournée des cantons pour les élus.

Le rapport d'activités 2019 de l'agglo est consultable en mairie.

Le Président de l'agglo a entamé une rencontre des Maires du territoire sous forme de 4 réunions territoriales avec comme objectif de fixer les lignes directrices de la feuille de route de l'agglo pour les 5 prochaines années.

SMICA : Mr Depondt s'est rendu à une réunion du SMICA pour le vote du budget supplémentaire qui portait notamment sur le financement des travaux du futur siège du syndicat à Saussay au centre omnisport.

Le budget de l'eau a aussi été amendé pour intégrer les dernières interconnexions à venir avec le nouveau forage.

SIE-ELY : Mr le Maire a participé à une assemblée générale du SIE-ELY à laquelle a été voté la constitution d'un groupement de commande pour l'achat d'électricité pour les communes obligées d'acheter sur le marché concurrentiel à compter du 01/01/2021.

Pour tous : prévoir la préparation du Bulletin Municipal, qui devrait sortir en janvier prochain.
Permanences du samedi matin : élaboration du calendrier jusqu'en décembre.

Tour de table :

Mr Franck Levassort demande quand seront envoyées les factures d'assainissement. Elles devraient arriver sous quinzaine.

Des problèmes de circulation se produisent régulièrement dans le secteur de la Gaudonnerie et de la Pierre, en particulier pour les poids lourds accédant aux chantiers de construction en cours. Mr le Maire confirme que toutes les instructions nécessaires sont données aux entreprises hélas peu respectées.

Mme Bernadette Guimbault signale que la formation Informatique est très intéressante et se déroule agréablement.

Prochaine réunion le vendredi 4 décembre 2020 à 20h30.

Fin de la séance à 22 h 35

Jérôme DEPONDT
Maire.

Hélène MAISONS
Secrétaire.

